

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE

SERVICE CENTRAL D'IDENTIFICATION

EXTRAIT DU COURS
DE
SIGNALEMENT DESCRIPTIF

ANTHROPOMÉTRIE



EXTRAIT
DU
COURS DE SIGNALEMENT



*** ANTHROPOMETRIE ***

L'idée première du système anthropométrique appartient à un savant belge, Monsieur QUETELET, Directeur de l'Académie de Bruxelles qui a développé sa méthode dans un ouvrage intitulé : *"ANTHROPOMETRIE OU ETUDE DES DIFFERENTES FACULTES DE L'HOMME"*. L'auteur soutient qu'il y a certaines particularités qui sont spéciales à chaque homme, qui le distinguent de tous les autres et qui ne varient pas avec les années. En sorte qu'elles permettront toujours de le reconnaître.

Le mérite de BERTILLON a été d'utiliser ces constatations faites par QUETELET et de les appliquer à l'identification des malfaiteurs.

L'anthropométrie consiste à mesurer certaines longueurs somatiques particulièrement invariables, du moins à partir de la 20^e année.

Les mensurations que nous allons étudier sont celles de la taille, de la longueur de tête, de la largeur de tête, le diamètre bi-zygomatique, la longueur du médius gauche et la longueur de la coudée gauche.

Les mensurations choisies par BERTILLON sont évidemment de celles que l'on peut obtenir avec un minimum d'erreur. Aussi, a-t-il pris soin d'établir des tables de tolérance où sont prévus les chiffres que l'approximation peut atteindre, mais qu'elle ne doit pas dépasser.

Voici ce tableau de tolérance :

MENSURATIONS	<u>A</u> <i>Approximation théoriquement exigible, en plus, ou en moins</i>	<u>B</u> <i>Divergences au-delà desquelles commence la faute lourde</i>	<u>C</u> <i>Faute très lourde ou écarts au-delà desquels on est en droit de déclarer la non identité</i>
Taille	7 mm	15 mm	30 mm
Longueur de tête . .	0,5	1	2
Largeur de tête et diamètre bi-zygomatique	0,5	1	2
Médius	0,5	1	2
Coudée	1,5	3	6

La colonne "A" détermine tout le système et donne pour chaque mesure en millimètres et en fractions de millimètres, la longueur maximum dont un observateur scrupuleux peut se tromper, en plus ou en moins autour du chiffre vrai.

Les chiffres de la colonne "B" sont ceux qui peuvent s'observer comme différence entre deux fiches du même sujet, sans qu'on puisse dire qu'il y a, à proprement parler, erreur. Ils obligent seulement à une contre vérification.

La colonne "C" donne les valeurs au-delà desquelles on est en droit de déclarer la non identité entre deux signalements de l'exactitude desquels on est également sûr.

Le matériel utilisé pour le relevé de ces mensurations se compose:

- a) Une équerre spéciale en bois, à double bord rectiligne servant pour la mensuration de la taille.
- b) Une planche de 2m. de hauteur sur 0m.25 de largeur environ. Une règle graduée millimétriquement à partir de 1m. de hauteur est appliquée sur le bord droit.
- c) Une table de 1m.10 de hauteur pour prendre la coudée gauche.
- d) Un tabouret mobile en forme quadrangulaire de 0m.40 de hauteur,

évasé à sa base, servant pour la mensuration des diamètres céphaliques.

e) Un compas d'épaisseur, en fer nickelé, avec limbe gradué du 12° au 22° centimètres pour la mensuration des diamètres céphaliques.

L'exactitude de ce compas doit être fréquemment vérifiée au moyen d'un étalon de vérification à triple gradins qui permet de contrôler les 13°, 17° et 21° centimètres, c'est-à-dire le commencement, le milieu et la fin de la graduation.

Cet étalon sert également à contrôler le compas à glissière.

f) Un compas à glissière, gradué de 0 à 60 centimètres pour la mensuration du médius gauche et de la coudée gauche. Avec cet instrument, l'opérateur doit avoir une paire de ciseaux à bouts ronds pour raccourcir l'angle du médius gauche qui pourrait être une cause d'inexactitude dans la mensuration de ce doigt aussi bien que dans celle de la coudée.

I.- MENSURATION DE LA TAILLE

1°) Prendre la taille, le sujet étant pieds nus, dans la position du soldat sans armes, telle qu'elle est définie dans les théories militaires : les talons réunis et touchant au montant de la toise, les pieds un peu moins ouverts que l'équerre et également tournés en dehors, les genoux tendus, le corps droit et d'aplomb, les épaules effacées et également tombantes, les bras pendant naturellement le long du corps, le cou tendu, le menton légèrement rentré, le regard horizontal.

2°) Chez les personnes voûtées, il résulte souvent de cette position que le derrière de la tête ne touche plus le montant vertical de la toise. Ce serait une faute de faire relever les têtes de ce genre, jusqu'à ce qu'elles touchent la toise. On pourrait occasionner ainsi une diminution de plus d'un centimètre sur la longueur réelle.

3°) En règle générale, placer le sujet de manière à lui faire prendre sa hauteur maximum, tout en veillant à ce que ses talons touchent à terre.

4°) La taille est de toutes les mensurations du système la plus délicate, celle sur laquelle le sujet peut le plus facilement tricher. La moindre négligence dans la position décrite ci-dessus peut occasionner une différence d'un centimètre. Enfin, le corps se tasse chaque année, après vingt-cinq ans d'âge, quelquefois plus tôt. En supposant que toutes ces erreurs s'ajoutent dans le même sens, il faut tenir pour établi que le même sujet d'âge adulte et toisé à plusieurs années d'intervalle, peut présenter une diminution qui peut aller jusqu'à trois centimètres et une augmentation qui peut aller jusqu'à un centimètre.

5°) Ces cas mis à part, il y a faute de l'opérateur lorsqu'il y a divergence de plus d'un centimètre et faute lourde pour plus de deux centimètres.

6°) La taille se dicte et s'écrit en mentionnant les centimètres exactement et les millimètres approximativement, tels que les laisse deviner le curseur de la toise.

7°) A côté de la ligne consacrée à l'indication de la taille on a soin d'inscrire le degré de VOUTE DU DOS : 1, 2, 3 centimètres, ou des guillemets, quand la position est correcte, ce qui est le cas le plus fréquent. Par cette correction l'opérateur cherche à atténuer ce que l'indication a d'aléatoire. Il marque 1 centimètre, quand l'individu est légèrement voûté; 2 quand la voûte est plus accentuée; 3 quand elle est très prononcée. Le chiffre 4 ne s'emploie qu'exceptionnellement; 5, 6 etc...., ne peuvent convenir qu'à des bossus.

8°) L'opérateur, en s'exerçant soi-même devant une toise à observer la diminution de taille qu'il produit en se voûtant plus ou moins, arrivera rapidement à une détermination rigoureuse. Ainsi la notation: Taille 1 mètre 65 V 3, s'applique à un homme voûté auquel la toise donne une hauteur d'un mètre soixante-cinq centimètres, mais qui, en d'autres circonstances, dans sa jeunesse ou en bonne santé, alors qu'il se tenait droit, ou VOULAIT se tenir droit, aurait eu trois centimètres de plus, soit un mètre soixante-huit centimètres. L'exemple suivant, au contraire: Taille 1 mètre 68 - Vⁿ (V étant suivi de guillemets) s'applique à un homme se tenant suffisamment droit qui, si les autres renseignements concordent, pourrait être le même que celui de l'exemple précédent.

II.- MENSURATION DE LA LONGUEUR DE TÊTE

A) PREMIER TEMPS - dit "DE RECHERCHE"

1°) Faire asseoir le sujet sur un tabouret, la face tournée du côté du jour, mais légèrement inclinée vers le sol.

2°) Se mettre sur le côté gauche du sujet, placer la pointe gauche du compas dans la concavité de la racine du nez, l'extrémité arrondie de la pointe étant maintenue entre le pouce et l'index qui s'appuient sur les parties circonvoisines du nez et l'empêchent de dévier ou d'entrer dans l'une des deux cavités orbitaires, ce qui fausserait entièrement la mensuration.

3°) Saisir concurremment de la main droite la pointe du même côté et l'amener vers le haut et le milieu de la tête, l'extrémité de la tige dépassant de un à deux centimètres le bout des doigts de l'opérateur, de façon à ce qu'elle puisse pénétrer facilement entre les cheveux.

4°) Les autres doigts restent légèrement pliés vers la paume et maintiennent le compas dans une position semi-oblique, de telle sorte que le jour venant de la fenêtre tombe en plein sur la graduation millimétrique.

Les choses étant dans cette situation :

5°) Fixer les yeux sur l'index de la graduation, faire descendre la pointe droite du compas sur le derrière et le milieu de la tête, jusqu'à ce qu'elle ait atteint et dépassé le point maximum; faire remonter cette pointe en veillant à ce qu'elle continue à toucher le cuir chevelu; repasser sur le maximum, tâtonner quelques instants, les yeux fixés sur la graduation, pour bien s'assurer qu'on a atteint le maximum et enfin lire l'indication de la graduation.

6°) Le point maximum occupé exactement la même position que la mensuration soit prise avec le compas ou avec la glissière. Ce point est générale-

ment situé sur la bosse occipitale, quelquefois au-dessus. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que ce n'est pas la détermination de ce point que l'on cherche, mais bien la longueur qui le sépare de la racine du nez.

B) DEUXIEME TEMPS - dit "DE FIXATION"

7°) L'opérateur ayant apprécié à quelques millimètres près la longueur de la tête, retire le compas et le fixe à la longueur soupçonnée, au moyen de la vis d'arrêt.

8°) Pour faire cette dernière opération rapidement et sans tâtonnement : disposer ses doigts de la manière suivante, à savoir: Le pouce gauche en travers de la branche gauche et de la tige graduée, tandis que les autres doigts étendus atteignent avec peine le dessous de la branche droite. Du pouce et de l'index droits amener la branche droite jusqu'au point millimétrique cherché et tourner la vis d'arrêt située au verso de l'index.

9°) Dans ce pointage les quatre doigts étendus de la main gauche servent de guide et préviennent les oscillations qui ne manqueraient pas de se produire si la droite agissait seule. *AVOIR SOIN D'ARRETER LE COMPAS JUSTE VIS A VIS DU TRAIT DE L'INDEX ET NON A COTE, A UN DEMI-MILLIMETRE EN DESSUS OU EN DESSOUS.*

C) TROISIEME TEMPS - dit "DE CONTROLE"

10°) Ramener le compas fixé à l'ouverture voulue sur la racine du nez du sujet et recommencer le mouvement de va-et-vient effectué au premier temps (même technique que pour le premier temps). Par ces derniers mouvements, l'opérateur contrôle l'exactitude de sa mensuration obtenue et cherche, en oscillant de-ci, de-là, si une bosse osseuse située à droite ou à gauche du plan médian et pouvant modifier le maximum, ne lui a pas échappé au premier temps. La pointe vient-elle dans cette manoeuvre à rencontrer une résistance, l'opérateur AUGMENTE l'ouverture du compas de un à deux millimètres, en opérant comme il a été dit au deuxième temps.

11°) Si au contraire la pointe ne touche nulle part, ou si le frottement sur le point maximum est presque imperceptible, il essaie une ouverture INFÉRIEURE de un à deux millimètres. Il est rare, après quelques jours de pratique, que l'on ait recours à plus de un ou deux tâtonnements. Généralement on trouve la mensuration du premier coup. *QUELLE QUE SOIT L'HABILETE DE L'OPERATEUR CE TROISIEME TEMPS, DIT "DE CONTROLE" DOIT QUAND MEME ETRE EFFECTUE.* Pour cette vérification, l'opérateur doit surtout se baser sur le frottement plus ou moins grand de la pointe sur le cuir chevelu. La pointe gauche reposant bien sur la racine du nez, la droite doit toucher la peau de la tête, mais il ne faut pas avoir besoin pour passer sur le point maximum d'exercer la moindre pression sur les branches. Si le cas venait à se produire, ce serait l'indice assuré d'une mensuration trop petite de un à deux millimètres.

12°) Quand le compas est fixé à la longueur exacte, le frottement est tel qu'il devient NUL avec une ouverture supérieure d'un seul millimètre et DUR avec un millimètre de moins.

13°) La MENSURATION DE LA TETE relevée dans les conditions que nous venons d'indiquer, se PREND DONC FACILEMENT A UN MILLIMETRE PRES. Il y a faute de l'opérateur, lorsque deux mensurations successives sur le même individu pré-

sentent une différence de deux millimètres, et faute très lourde, lorsque cette différence dépasse deux millimètres. L'erreur, dans ce cas, est d'autant moins excusable qu'il n'y a pas, pour la tête, à arguer d'une tricherie possible de la part du sujet. L'intervalle de deux millimètres se produit généralement à la suite d'une double erreur de un millimètre en sens inverse; les différences s'ajoutent l'une à l'autre et la vérité reste entre les deux.

III.- MENSURATION DE LA LARGEUR DE TÊTE

La largeur maximum de la tête se prend avec le même instrument que la longueur et suivant un manuel opératoire semblable.

A) PREMIER TEMPS

1°) Le sujet étant assis sur le tabouret comme pour la longueur, prendre position exactement derrière lui, les talons réunis formant l'équerre et le corps d'aplomb, de façon à avoir symétriquement l'aisance des deux coudes. Tenir les branches du compas à peu de distance des extrémités et les placer d'abord sur l'attache supérieure de chaque oreille, puis de là les élever verticalement à travers la chevelure du sujet.

2°) Comme il a été dit pour la longueur, l'opérateur, les yeux fixés sur la graduation, apprécie le mouvement d'augmentation bientôt suivi de diminution non interrompue, à mesure que les pointes du compas s'approchent du sommet de la tête. Redescendant, il voit aussitôt le mouvement d'accroissement reprendre pour rediminuer ensuite, et il cherche à déterminer la position des deux points généralement symétriques où la diminution recommence. Ces deux points ne sont pas nécessairement ceux du maximum de largeur; mais ils sont généralement situés, à peu de chose près, sur le même plan horizontal que le diamètre cherché. Aussi l'opérateur ayant atteint ce plan horizontal, n'a-t-il plus qu'à :

3°) Faire osciller lentement son compas une ou deux fois d'arrière en avant et d'avant en arrière, pour être à même de s'arrêter sur le maximum et de lire la graduation. Les deux points à intervalle maximum sont quelquefois situés juste sur l'attache supérieure de chaque oreille, mais le plus souvent on les trouve à deux doigts derrière et au-dessus.

B) DEUXIEME TEMPS

4°) Le deuxième temps de la mensuration de la largeur a le même but que le temps correspondant de la longueur: celui de fixer le compas à la mensuration trouvée par le moyen de la vis d'arrêt. Il en diffère en ce que, pour la largeur, il est préférable de faire cette opération en laissant les pointes du compas sur les deux points maximum qui en maintiennent l'ouverture et facilitent ainsi la mise au point exacte.

5°) Tenir le compas pendant le fixage de la vis d'arrêt de la même manière que pour la longueur.

C) TROISIEME TEMPS - dit "DE CONTROLE"

6°) Dans le troisième temps, le compas étant pointé à largeur trouvée, l'opérateur s'assure si l'ouverture n'est ni trop large ni trop étroite. A cette fin, déplacer symétriquement de haut en bas et de bas en haut les pointes du compas, en avançant légèrement de un à deux millimètres à chaque va-et-vient, jusqu'à ce que l'on ait dépassé de beaucoup les deux bosses maximum (même technique que pour le premier temps). Il est très important que pendant toute cette vérification, le sujet soit assis carrément et que, de son côté l'opérateur ait le corps d'aplomb et les coudes libres symétriquement levés afin que les deux pointes du compas avancent bien du même mouvement.

7°) Les observations sur le degré du frottement qu'il faut rechercher et sur *L'APPROXIMATION QU'IL EST POSSIBLE D'OBTENIR* sont les mêmes que pour la longueur. Néanmoins, la comparaison des prescriptions du troisième temps avec celles du premier montre que les mouvements d'oscillation pour contrôler la largeur probable, ne sont pas identiquement les mêmes que pour la déterminer en première lecture.

Pour *DETERMINER* la largeur probable, le compas s'élève d'abord verticalement, puis oscille d'avant en arrière. Pour *CONTROLLER*, les pointes avancent, dès le commencement du troisième temps, d'arrière en avant, mais en décrivant de haut en bas et de bas en haut une suite de lignes brisées de deux à trois centimètres de longueur, à peine séparées l'une de l'autre de quelques millimètres.

8°) Les bosses qui déterminent le maximum de largeur ne font souvent qu'une saillie d'une superficie inférieure à celle d'une pièce de cinquante centimes. Il en résulte que si, dans les oscillations pour le contrôle, les zigzags étaient trop écartés les uns des autres, on aurait grande chance de passer à côté de la saillie maximum sans la toucher, etc., par suite, d'être amené à diminuer l'ouverture du compas et à dicter une mensuration de un à deux millimètres trop étroite. L'erreur se produirait encore plus sûrement, si, pour le temps de contrôle, la pointe du compas au lieu de suivre une ligne brisée décrivait une série d'ovales concentriques.

IV.- MENSURATION DU DIAMETRE BI-ZYGOMATIQUE

La surface des os présente souvent des crêtes, des saillies: ce sont des apophyses. Elles servent de point d'insertion aux muscles et sont d'autant plus développées que le muscle qui s'y insère est plus puissant. L'apophyse zygomatique est la saillie osseuse qui s'étend de l'os des pommettes jusqu'au dessus de l'orifice de l'oreille et au-dessous de laquelle s'articule le maxillaire inférieur.

Cette apophyse sert de point d'insertion au muscle zygomatique qui va de l'os des pommettes à la commissure des lèvres; C'est le muscle du rire.

On entend par diamètre bi-zygomatique la distance horizontale maximum qui sépare les deux zygomés.

Le diamètre bi-zygomatique ainsi défini se mesure avec le compas d'épaisseur qui sert à la mensuration des diamètres céphaliques, et en suivant un procédé analogue.

Le sujet étant assis sur le tabouret, lui faire écarter les jambes se placer devant lui le plus près possible, les talons réunis, les pieds en équerre, le corps d'aplomb de façon à avoir l'aisance des coudes. Tenir les branches du compas près des pointes et les placer symétriquement à peu de distance des tragus, en avant de l'orifice de l'oreille. S'éloigner du tragus, dans la direction de la pommette, en faisant osciller l'instrument de haut en bas, tout en ayant soin d'en maintenir les extrémités sur un même plan horizontal, et suivre sur la graduation, les variations de l'index 0. Comme pour les mensurations précédentes, l'observateur apprécie le chiffre qui lui paraît correspondre au maximum d'écartement.

Fixer les branches du compas au chiffre trouvé, comme nous l'avons dit pour la mensuration des diamètres céphaliques.

Replacer les pointes du compas sur les zygomes, s'assurer par des oscillations verticales, bien symétriques, que l'ouverture du compas est convenable, ce qu'on reconnaît au frottement des pointes, lesquelles doivent plisser légèrement la peau.

REMARQUES COMMUNES A LA MENSURATION DES TROIS DIAMETRES DE LA TETE

Les corrections et remarques relatives aux diamètres céphaliques sont peu nombreuses.

Quelquefois, une blessure à la tête rend la mensuration peu exacte même momentanément impossible. L'opérateur, pour couvrir sa responsabilité, ne doit pas négliger de relater ces cas de force majeure à la rubrique " notes " à l'aide d'un renvoi, comme nous l'avons déjà indiqué pour la taille.

Les têtes irrégulières ou difformes doivent également donner lieu à des renvois explicatifs, notamment lorsque ces irrégularités peuvent entraîner des erreurs de mensuration.

La non symétrie des bosses craniennes ou zygomatiques qui déterminent la dimension maximum, ne doit pas amener le mesureur à modifier sa manière d'opérer. Il doit, en pareil cas, observer avec plus de soin que jamais, la symétrie de ses propres mouvements dans le temps de contrôle, mais, de plus, il devra noter en renvoi l'écartement que l'on obtient lorsqu'on prend la mesure de côté, dans le sens de l'axe de l'irrégularité.

La particularité sera, par exemple, relatée de la manière suivante:
TETE TRES IRREGULIERE. LA LONGUEUR MESURE 18,9, EN INCLINANT LE COMPAS du COTE DROIT (ou gauche).

Les lettres " r v " (mensuration revue et contrôlée, aussi extraordinaire qu'elle puisse paraître) doivent figurer à la suite de toute indication chiffrée qui paraît s'écarter des valeurs ordinaires, soit par sa grandeur, soit par sa petitesse exagérée. On indique à l'aide de ce signe conventionnel que la dimension inscrite n'est pas le résultat d'une erreur de mensuration ou de copie, mais qu'elle est bien la mesure réellement obtenue, après en avoir vérifié rigoureusement l'exactitude par une nouvelle mensuration et une lecture attentive de la graduation.

Pour fixer les idées, indiquons qu'une longueur de tête est rarement inférieure à 17 cm. 0, et supérieure à 20 cm. 0, tandis que pour la largeur

les deux dimensions extrêmes sont généralement 14 cm. 0 et 17 cm. 0.

Enfin, il suffira à l'opérateur de se rappeler que des erreurs de lecture sur les chiffres de la graduation du compas sont possibles pour éviter qu'elles se produisent.

V.- MENSURATION DU MEDIUS GAUCHE

La mensuration du médus s'effectue au moyen des petites branches du compas glissière. Cette indication est précieuse par ce fait *QU'ON PEUT LA PRENDRE EXACTEMENT A UN MILLIMETRE PRES.* Elle varie d'ailleurs d'un individu à un autre de plus de trois centimètres et il est matériellement impossible d'exercer sur elle la moindre tricherie. Par contre, elle exige un manuel opératoire assez délicat, qui est calculé de façon à n'avoir pour ainsi dire rien à demander au sujet. L'indication qu'il s'agit de relever est la longueur du doigt médus de la main gauche mesuré de son extrémité à l'articulation métacarpienne, le doigt étant plié d'équerre par rapport au dos de la main. L'opération peut se diviser en trois temps.

A) PREMIER TEMPS

1°) Caler obliquement sur son estomac l'extrémité de la grande branche du compas glissière; se placer vis-à-vis du sujet, lui saisir de la main gauche le médus gauche et le mettre sur le dos du compas-glissière, en veillant à ce que le *BOUT DU MEDIUS REPOSE BIEN CONTRE LA PETITE BRANCHE FIXE* et à ce que les autres doigts du sujet: index, annulaire et auriculaire, dépassent la tige de chaque côté. La précaution de faire saillir les autres doigts facilite beaucoup l'exécution des mouvements suivants.

2°) Assujettir le médus du sujet sur la tige en plaçant ses doigts ainsi qu'il va être expliqué, à savoir: le pouce gauche de l'opérateur appuyant sur la première articulation du médus du sujet (pour empêcher de se plier en dehors de la tige), tandis que ses autres doigts exercent une pression sur le dos de la main du sujet, de façon à la maintenir pliée en équerre et à forcer, l'extrémité du médus à se buter contre le talon de la petite branche.

Si l'ongle du doigt dépasse la chair, l'opérateur le rogne au moyen d'une petite paire de ciseaux. Quand on a affaire à des prévenus, on leur demande au préalable: "Tenez-vous à votre ongle ?" Dans le cas d'une réponse affirmative, on se contente de retrancher un ou deux millimètres à la mensuration trouvée, suivant la longueur de l'ongle.

3°) De la main droite, soutenir la tige un peu au-dessus du curseur de façon à être à même de pousser ce dernier d'un ou deux centimètres. En cette situation, le médus se présente dans une position presque correcte.

B) DEUXIEME TEMPS

4°) Effectuer un quart de tour sur soi-même, tout en maintenant et en amenant avec soi la main du sujet auquel on recommande en même temps de ne pas bouger.

5°) Il résulte de ce changement respectif de position que le sujet

a le bras à moitié tendu, et que son poignet est légèrement plié. En cette position, où tous les tendons extenseurs de la main du sujet sont tendus à leur maximum, et les tendons fléchisseurs de l'intérieur de la main repliés, il n'y a guère de mains, quelque calleuses qu'elles soient, dont le médus ne puisse être amené à prendre une direction rectiligne, pour peu que l'opérateur aide le mouvement en continuant à maintenir la première articulation avec son propre pouce et à pratiquer avec les autres doigts une pression sur le haut de la main du sujet. Cette pression, nous le répétons, a le triple résultat d'appuyer le bout du médus sur le talon, d'empêcher la première articulation de s'écarter de la tige, et de maintenir la position du médus à angle droit par rapport au dos de la main. L'opérateur a d'ailleurs soin, pour donner de l'aisance à ses mouvements et surtout pour immobiliser son sujet, pour l'empêcher de le suivre dans son quart de tour, de relever très fortement le coude gauche.

C) TROISIEME TEMPS

6°) Faire descendre d'un mouvement un peu sec le curseur tenu par la main droite, exercer une légère pression et lire la graduation AVANT d'abandonner la main du sujet.

7°) *POUR CETTE MENSURATION dont la précision égale celle de la tête, LE MILLIMETRE DOIT ETRE DICTE AVEC AUTANT DE SOIN QUE LE CENTIMETRE:* Lorsque le curseur s'arrêtera précisément à un demi-millimètre, l'opérateur se décidera pour le chiffre fort ou faible, suivant des considérations secondaires laissées à son appréciation. On peut encore en ce cas recommencer la mensuration. Il est rare que la seconde épreuve ne se rapproche pas plus de l'un des deux millimètres que de l'autre ce qui met fin à l'indécision.

8°) *AVANT TOUT, POUR CETTE MENSURATION COMME POUR TOUTES LES AUTRES SE GARDER DE CHERCHER DES CHIFFRES RONDS TERMINEES PAR DES ZEROS, DES CINQ, OU SIMPLEMENT DES NOMBRES PAIRS : PLACER L'APPAREIL, OPERER ET LIRE EXACTEMENT CE QUE DONNE L'INSTRUMENT.* Chercher à arrondir un chiffre, en éviter certains autres etc.. serait ajouter une nouvelle cause d'erreur à celles que l'on commet plus ou moins à chaque appréciation.

* REMARQUES *

A.- ANKYLOSE

1°) La principale observation à faire relativement aux mensurations du médus porte sur l'ankylose plus ou moins complète des articulations. Dans le cas de l'ankylose complète, il faut distinguer entre l'ANKYLOSE RECTILIGNE qui ne peut altérer en rien la mensuration, et l'ANKYLOSE A ANGLE DROIT. Nous ne parlons pas de l'ankylose intermédiaire, dite à ANGLE OBTUS, qui ne se rencontre que très rarement à l'état complet.

2°) Lorsque l'ankylose complète force le doigt à rester entièrement replié (ankylose à angle droit), le chiffre de la mensuration n'est guère supérieur à celui que l'on obtiendrait en mesurant isolément chaque phalange. On le note tel qu'il est donné par l'instrument et le renvoi aux marques particulières porte : ANKYLOSE A ANGLE DROIT DES ARTICULATIONS (en spécifiant par leur numéro les articulations ankylosées); enfin la mensuration du médus droit est adjointe à la note.

3°) Mais la cause d'erreur la plus fréquente pour les doigts provient de l'ankylose incomplète, ou plutôt d'une légère induration des articulations qui, chez les ouvriers manuels, forgerons et terrassiers notamment, s'oppose quelquefois à une extension entièrement rectiligne des doigts de la main. La mensuration du doigt gauche est prise aussi exactement que possible et notée à sa place habituelle, et l'ankylose est indiquée à la suite du chiffre dicté au moyen de la lettre "K", suivie du nombre approximatif de millimètres que cette particularité a pu retrancher à la longueur actuelle du doigt. Ces chiffres oscillent entre 2, 3, 4 ou 5 millimètres, rarement plus.

4°) Il serait inutile dans ce dernier cas de noter séparément la mensuration du membre droit correspondant, ce genre d'induration, quand il se présente, étant généralement commun aux deux mains.

B.- AMPUTATION PARTIELLE OU TOTALE

Lorsqu'une ou plusieurs phalanges du doigt à mesurer sont amputées on note à la place habituelle la longueur du membre restant, tel qu'il se présente, et on ajoute, en renvoi, aux marques particulières :

- a) L'explication de la particularité;
- b) La longueur du doigt correspondant de la main droite.

Exemple: LES DEUX DERNIERES PHALANGES DU MEDIUS GAUCHE AMPUTEES;

LE DROIT - 12 . 3 .

Les longueurs exceptionnellement petites occasionnées par les opérations chirurgicales sont des indications trop précieuses au point de vue de la classification pour les rejeter, quand elles se présentent.

VI.- MENSURATION DE LA COUDEE GAUCHE

Se procurer une table un peu haute et un compas - glissière dont la tige ait de 55 à 60 cm. de longueur.

Faire prendre au sujet la position suivante :

A.- PREMIER TEMPS

1°) L'avant-bras gauche et la main formant avec le bras un angle aussi aigu que possible et reposant à plat (les ongles en dessus) sur le bord de la table situé du même côté que le sujet.

2°) Dans cette position, l'extrémité saillante du coude, le milieu de la face postérieure du poignet, la première articulation et le bout du médius doivent être en ligne droite. Le bras doit être assez approché du bord de la table pour que l'index puisse reposer directement sur l'arrête de la table, et que le pouce, dégagé des autres doigts, puisse pendre en dehors.

B.- DEUXIEME TEMPS

3°) Placer le compas-glissière, la grande branche fixe contre le coude, la tige graduée touchant l'avant-bras et la main du sujet du côté de l'aéri-

culaire dans une direction parallèle à l'axe du bras.

C.- TROISIEME TEMPS

4°) Descendre la branche mobile jusqu'à pression contre l'extrémité du médius, puis aplatir le dos de la main et le poignet du sujet, tout en veillant à ce que la coudée repose bien de toute sa longueur sur la table et à ce que la branche fixe continue à toucher la pointe du coude. Lire et dicter l'indication de l'appareil.

5°) Une partie des observations relatives à la coudée ont déjà été formulées à l'occasion de la mensuration du médius. Il est inutile d'y revenir (ankylose, amputation du doigt).

6°) En dehors de ces cas, l'obstacle le plus fréquent à la mensuration correcte de cette longueur est l'ankylose plus ou moins complète du coude. En pareille occurrence agir comme il a été indiqué précédemment pour le doigt etc.. Mesurer le membre tel qu'il se présente et indiquer en renvoi la longueur du côté opposé.

7°) La coudée peut jusqu'à un certain point être influencée par la tricherie, soit en pliant modérément les doigts, soit en exagérant la cambrure naturelle du poignet. Toutes les fois qu'il y a lieu de soupçonner une tentative de ce genre, inscrire après le chiffre de la mensuration la lettre "V" (abréviation du mot voûté) suivie elle-même du nombre de millimètres que l'on supposera avoir été ainsi dissimulés.

8°) L'approximation tolérée pour la mensuration de la coudée est de 3 millimètres en dessous du chiffre vrai et d'un seul en-dessus.-

